

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 6 MARS 2020

### LISTE DES DELIBERATIONS

N°	Objet
1	Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du 25 novembre 2019.
2	Compte financier 2019.
3	Implication de l'EPF dans les Opérations de Revitalisation du Territoire (ORT)
4	Participation de l'EPF à la Foncière des centres villes
5	Expérimentation sur un appui aux petites centralités de Normandie
6	PAF de la CASE : <b>LOUVIERS</b> (Eure) –Ecoquartier de la gare
7	PAF de Caen : <b>CAEN</b> (Calvados) Côte de Nacre – Mont Coco
8	Acceptation, à la demande de la Commune de LOUVIGNY (Calvados), de l'extension du périmètre de prise en charge de l'opération LOUVIGNY "Entrée de ville – Habitat"
9	Acquisition, à la demande de la Commune de <b>THUE &amp; MUE COMMUNE NOUVELLE</b> (Calvados), de deux ensembles immobiliers cadastrés section AK n°s 173 et 174 pour une contenance totale de 36 772 m <sup>2</sup> , sis 34 et 34A Rue de Caen sur la Commune déléguée de BRETTEVILLE L'ORGUEILLEUSE.
10	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune d' <b>EVREUX</b> (Eure), d'un report d'une durée de six mois (6 mois) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section AI n°s 734, 735, 737 et 743 d'une contenance d'environ 24 541 m <sup>2</sup> , sises 4bis rue Georges Bernard sur le territoire communal.
11	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la CCI FECAMP BOLBEC (Seine-Maritime), d'un report, d'une durée d'un an (1 an) de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section BI n° 200 d'une contenance totale de 204 m <sup>2</sup> , sise Chaussée Gayant sur le territoire de <b>FÉCAMP</b> .
12	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>FÉCAMP</b> (Seine-Maritime), d'un report, d'une durée d'un an (1 an) de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section AY n° 290 d'une contenance totale de 2 490 m <sup>2</sup> , sise 12 rue Saint Nicolas sur le territoire communal.
13	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune d' <b>ANGIENS</b> (Seine-Maritime), d'un report, d'une durée d'un an (1 an) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section D n°s 425, 749, 750, 751 et 752 d'une contenance totale de 15 967 m <sup>2</sup> , sises au lieu-dit "Le Village" sur le territoire communal.
14	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>RIVES EN SEINE</b> (Seine-Maritime), d'un report, d'une durée de trois ans (3 ans) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section AD n°s 118, 213, 214, 65 et 66 d'une contenance totale de 4 983 m <sup>2</sup> , sises rue du Président Kennedy sur le territoire communal.

15	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>CLECY</b> (Calvados), d'un report, d'une durée de deux ans (2 ans) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section A n°s 549, 564 et 566 d'une contenance totale de 42 733 m <sup>2</sup> , sises "Les Routils" et "Les Jardinets" sur le territoire communal.
16	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>VARENCEVILLE SUR MER</b> (Seine-Maritime), d'un report, d'une durée de cinq mois (5 mois) de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section AI n° 653 d'une contenance totale de 6 857 m <sup>2</sup> , sise Place des Canadiens sur le territoire communal.
17	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>VEXIN-SUR-EPTE</b> (Eure), d'un report, d'une durée de six mois (6 mois) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section C n°s 550 et 552 d'une contenance totale de 634 m <sup>2</sup> , sises 1 rue de la Mare sur le territoire communal.
18	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Communauté d'Agglomération Seine Eure (CASE-Eure), d'un changement de catégorie de portage de 5 à 10 ans de l'échéance de rachat de la parcelle cadastrée section A n° 679 d'une contenance totale de 2 238 m <sup>2</sup> , sise 180A Place Communale sur le territoire du <b>MANOIR SUR SEINE</b> .
19	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>ROUEN</b> (Seine-Maritime), d'un report, sur l'échéance de rachat de 3 parcelles cadastrées section KW n°s 153, 154 et 152 (droits indivis : 1/5 sur la parcelle non bâtie de 300 m <sup>2</sup> ) sises au 61 avenue du Mont Riboudet et d'une contenance totale de 658 m <sup>2</sup> ainsi qu'un report de l'échéance de rachat de 14 lots de copropriété d'une contenance totale d'environ 390 m <sup>2</sup> situés sur la parcelle cadastrée section KW n°157 sise au 63 avenue du Mont Riboudet, sur l'opération 900 110 ZAC Luciline-Rives de Seine.
20	Accord, aux conditions contractuelles de portage, à la Commune de <b>ROUEN</b> (Seine-Maritime), d'un report, sur l'échéance de rachat de l'ensemble des parcelles bâties cadastrées section MR n°47 sise au 52 Rue de Lessard, section MR n°s 184, et 189, sises au 55 Rue Desseaux et les 2/4 indivis de la parcelle non bâtie (passage) cadastrée section MR n° 182 pour une contenance globale d'environ 346 m <sup>2</sup> , sur l'opération 900 112 - "Rive de Seine/Gare Saint Sever".
21	Refus à la Commune de <b>CAUDEBEC LES ELBEUF</b> (Seine-Maritime) d'allonger le délai de portage de la parcelle cadastrées section AS n°32 d'une contenance de 2 136m <sup>2</sup> , qui sera d'une durée de 20 ans à l'échéance du 5 février 2021.
22	Refus, à la Commune de <b>BOIS JEROME SAINT OUEN</b> (Eure), d'un report, d'une durée de trois ans (3 ans) de l'échéance de rachat des parcelles cadastrées section B n°s 188 et 679 d'une contenance totale de 1 398 m <sup>2</sup> , sises 2 rue de l'Abbé Seyer sur le territoire communal.
23	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la commune de <b>LISIEUX</b> (Calvados) une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle multi-sites en vue d'y développer une programmation résidentielle.
24	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec Bayeux Intercom une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle sur le site LCL à <b>BAYEUX</b> (Calvados).
25	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la commune de <b>VEXIN SUR EPTE</b> (Eure) une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude globale sur le patrimoine bâti de la commune nouvelle afin d'en optimiser la gestion.
26	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la commune de <b>LES ANDELYS</b> (Eure) une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle en vue d'aménager un éco-quartier.

27	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la commune de <b>GAILLON</b> (Eure) une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle de repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg, en vue de le dynamiser.
28	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer avec la commune de <b>MORTAGNE AU PERCHE</b> (61) une convention portant sur les modalités de financement et de réalisation d'une étude d'urbanisme pré-opérationnelle de repérage des facteurs d'attractivité du centre-bourg, en vue de le dynamiser.
29	Acceptation du principe des trois études suivantes dont les préconisations pourraient donner lieu à des modes d'interventions expérimentaux : - <b>AMBENAY</b> (Eure), étude pré-opérationnelle pour la renaturation d'un site après démolition, - CDC de la Vallée de la Haute Sarthe), étude pour l'évolution de la zone industrielle de <b>COULONGE-SUR-SARTHE</b> (Orne), - <b>BEUZEVILLE</b> (Eure), étude pré-opérationnelle pour la réalisation d'un parc environnementale en cœur de bourg.
30	Concernant l'étude de faisabilité préalable à la requalification d'un îlot du quartier Saint Gervais et à la transformation de la médiathèque de la commune de <b>AVRANCHES-SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS</b> (Manche), acceptation du complément d'enveloppe.
31	Concernant l'étude de faisabilité préalable à la transformation de « l'îlot Banane » de la commune de <b>RIVES-EN-SEINE</b> (Seine-Maritime), acceptation du lancement de l'étude.
32	Programme friches.
33	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer les avenants aux conventions initiales portant sur l'extension du périmètre pour les secteurs de gare de <b>MEZIDON VALLEE D'AUGE</b> (Calvados) et de <b>FECAMP</b> (Seine-Maritime).
34	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer la convention de financement portant sur la mise en place d'une démarche de stratégie foncière pour la <b>Communauté d'Agglomération Seine-Eure</b> .
35	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer les conventions nécessaires à la mise en place d'une démarche de stratégie foncière pour la <b>Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole</b> .
36	Autorisation donnée au Directeur Général pour signer les conventions nécessaires à la mise en place d'une démarche d'étude d'opportunité relative à la mise en place d'un dispositif de mutualisation et d'anticipation de la compensation environnementale à l'échelle de l' <b>axe Seine en Normandie</b> .
37	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 11 logements sociaux collectifs concernant l'opération 113 route de Paris à <b>BONSECOURS</b> (Seine-Maritime).
38	Application du dispositif de Minoration Foncière au projet de 4 logements en accession sociale à la propriété concernant l'opération 78 rue Bertel à <b>SOTTEVILLE LES ROUEN</b> (Seine-Maritime).
39	Admission en non-valeur les pénalités de retard de la <b>Communauté de Communes de Pont-Audemer</b> (Eure).
40	Admission en non-valeur les pénalités de retard de la Commune de <b>SAINT SEBASTIEN DE MORSENT</b> (Eure).
41	Extension des délégations de pouvoir accordées au Directeur Général
42	Extension des délégations de pouvoir accordées au Directeur Général Adjoint